

# FONDS DE SOUTIEN AUX COLLABORATIONS DE RECHERCHE NEOLAiA

*Vous  tes chercheur ou chercheuse   l'universit  de Tours et vous avez un projet de recherche avec un volet international impliquant au moins un partenaire de l'alliance d'universit s europ ennes [NEOLAiA](#)<sup>1</sup> ?*

*Postulez au Fonds de soutien aux collaborations de recherche NEOLAiA !*

## 1. Pr sentation g n rale

Lanc  en 2024 gr ce au soutien financier du Plan France 2030 dans le cadre de l'Universit  europ enne NEOLAiA, ce Fonds vise   encourager les collaborations scientifiques et   favoriser de nouvelles initiatives   travers l'alliance. Il est ouvert aux chercheuses et chercheurs de l'universit  de Tours, y compris les doctorantes et doctorants. Il b n ficie d'une enveloppe totale de 277 000 euros sur les 3 ans du dispositif (2025-2027).

Gr ce   des appels semestriels, le Fonds de soutien aux collaborations de recherche NEOLAiA vise   soutenir par exemple (liste donn e   titre indicatif) :

- des mobilit s entrantes ou sortantes d'un mois maximum pour : initier des activit s de mise en r seau, pr parer un d p t de projet, pr parer l'organisation d' v nements scientifiques, participer   des colloques ou s minaires, etc. Ces mobilit s peuvent avoir lieu vers ou depuis des universit s NEOLAiA, ou toute autre destination pourvu que ladite mobilit  vise   d velopper des coop rations avec des partenaires de NEOLAiA.
- des mobilit s r alis es dans le cadre du programme de mentorat sur le volet recherche de NEOLAiA,
- des  v nements scientifiques organis s   l'universit  de Tours et impliquant au moins un partenaire NEOLAiA.

Cette liste n'est pas exhaustive. Le comit  de s lection examinera les demandes pr sentant d'autres initiatives,   condition qu'elles indiquent clairement en quoi elles correspondent au champ d'application du dispositif.

---

<sup>1</sup> Cofinanc e par le programme Erasmus+ de l'Union europ enne pour la p riode 2024-2027, l'alliance NEOLAiA r unit 9 universit s europ ennes : Bielefeld Universit t (Allemagne) - Universidad de Ja n (Espagne) -  rebro Universitet (Su de) - Ostravska Universita (R publique tch que) - Universit  degli Studi di Salerno (Italie) - Universitatea Stefan cel Mare Suceava (Roumanie) - Universit  de Nicosie (Chypre) - Siauliai Valstybin  Kolegija (Lituanie) - Universit  de Tours (France).

## 2. Crit res d' ligibilit  :

Le projet doit imp rativement  tre port  par une salari e ou un salari  (titulaire ou sous contrat), ou par une  tudiante ou un  tudiant en doctorat de l'universit  de Tours. Pour  tre  ligibles, les candidatures doivent impliquer au moins une autre universit  de l'alliance NEOLAiA.

## 3. Co ts  ligibles :

Seules les d penses de fonctionnement **r alis es par l'universit  de Tours** sont  ligibles (liste non exhaustive) :

- Co ts  ligibles li s   la mobilit  : frais de transport (avion en classe  conomique, train en seconde classe obligatoires), frais de repas et d'h bergement, transports locaux ;
- Co ts  ligibles li s   l'organisation d'un  v nement : frais de r ception (accueil caf , pauses d jeuners, diners assis, cocktails) ; location de salle, de mat riel technique, de cabines de traduction ; frais d'impression, de traduction, d'interpr tariat, de publication, etc.

Une approche  coresponsable dans la mise en  uvre du projet est encourag e : efforts de r duction de l'impact environnemental lors de l'accueil d' v nements   Tours ; choix du train par rapport   l'avion si possible, etc...

Les frais de personnels et les d penses d'achat d' quipement ne sont pas  ligibles.

Le montant maximum octroy  sera de 20 000 euros par projet.

Une fois les fonds octroy s, l'unit  de recherche ou la composante de rattachement de la personne portant le projet engage toutes les d penses effectu es dans le cadre du projet d pos , y compris celles du ou des partenaires NEOLAiA impliqu s, et proc de   l'organisation logistique de la mobilit  ou de l' v nement scientifique.

Les d penses doivent  tre effectu es entre le 1er octobre 2025 et le 30 novembre 2026.

## 4. Proc dure et crit res de s lection :

Les candidatures devront comporter un formulaire renseign  et comprenant un visa de la direction de l'unit  de recherche de rattachement et/ou du directeur ou de la directrice de th se si applicable. Ce formulaire de candidature sera accompagn  d'un budget pr visionnel du projet.

R uni deux fois par an, le comit  de s lection du Fonds de soutien aux collaborations de recherche NEOLAiA est compos  d'une personne membre de la commission recherche, du ou des d l gu s du WP5 recherche de l'Universit  de Tours, de la vice-pr sidence recherche, de la vice-pr sidence SAPS et Ecoles doctorales, et de la vice-pr sidence aux relations internationales.

Son r le est d' valuer et de s lectionner les dossiers de candidature. Le comit  de s lection peut demander l'avis d' valuateurs externes.

Pour  valuer toutes les candidatures, le comit  de s lection appliquera les crit res et sous-crit res suivants :

- QUALIT  (7 points) - clart  et pertinence des objectifs ainsi que de l'argumentaire scientifique, justification du choix des partenaires NEOLAiA; prise en compte d'une approche interdisciplinaire ; inscription des th matiques de recherche du projet dans les 3 piliers de l'alliance (diversit  et inclusion, mobilit  renforc e, transformation num rique) et le focus du projet NEOLAiA sur la sant  globale.
- FAISABILIT  (7 points) – description pr cise de la mise en  uvre de l'action ; budget r aliste et coh rent.
- IMPACT (6 points) –  valuation de la pertinence de l'action au regard du d veloppement de collaborations de recherche avec les partenaires de l'alliance NEOLAiA et des r sultats projet s de la recherche, notamment   l' chelle des r gions des universit s partenaires NEOLAiA.

Un proc s-verbal restituera les d cisions du comit  de s lection.

## **5. Rapport final d'activit s, bilan financier et communication :**

A l'issue du projet, le b n ficiaire de l'aide du Fonds de soutien aux collaborations de recherche NEOLAiA devra soumettre :

- Un bilan financier accompagn  des pi ces justificatives des d penses,
- Un rapport final d'activit s, d taillant la mise en  uvre et les r sultats de l'action (mod les fournis).

  l'adresse [neolaia@univ-tours.fr](mailto:neolaia@univ-tours.fr) au plus tard le 31 d cembre 2026.

Le b n ficiaire s'engage   faire mention du soutien financier NEOLAiA dans toutes les actions de communication relatives   la mise en  uvre de l'action financ e. Le logo NEOLAiA accompagn  des logos « Cofinanc  par l'Union europ enne » et « Plan France 2030 » devront figurer sur tous les supports de communication en ligne et hors ligne relatifs   l'action.

## 6. Calendrier :

Ouverture de l'appel : 9 juin 2025

Date limite de soumission des dossiers de candidature : 25 ao t 2025

Commission de s lection et annonce des projets laur ats : 1 re quinzaine de septembre 2025

P riode de mise en  uvre des projets : 1er octobre 2025 - 30 novembre 2026

Date limite pour la soumission du rapport final d'activit s : 31 d cembre 2026

## 7. Contact :

C line Bodin, Cheffe de projet Universit  europ enne NEOLAIA

[neolaia@univ-tours.fr](mailto:neolaia@univ-tours.fr)

Pour plus d'informations sur les axes de recherche d velopp s chez les partenaires NEOLAIA et les outils de mise en relation   disposition au sein de l'alliance :  
<https://www.univ-tours.fr/neolaia/neolaia-la-recherche>